

Procédure d'évaluation

Le test se divise en 2 parties :



L'évaluation sur ordinateur

d'une durée de 10' environ, composée de questionnaires de capacités et de l'auto-évaluation des niveaux de compétences par l'élève.



L'évaluation des niveaux de compétences sur véhicule et en situation de conduite par l'enseignant,

d'une durée de 20' environ.

Le test se déroule dès la 1^{ère} heure de retour en formation :

- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

CATÉGORIES DE COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- Les capacités de compréhension et de traitement.
- Les capacités d'auto-évaluation.
- Les facteurs de volonté et d'implication.
- Les connaissances procédurales.
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision.
- Les compétences évaluées par l'enseignant.

CATÉGORIES ET CRITÈRES ÉVALUÉS

LES CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT

- Nombre de présentation à l'ETG.
- Résultat de l'évaluation de départ.
- Ratio d'heures de cours pratique par rapport au volume prévisionnel.
- Conformité au plan de formation.

LES CAPACITÉS D'AUTO-ÉVALUATION

- Selon le niveau de compétences atteint et validé.
- Selon le degré d'appréciation personnelle.
- En fonction des sous-compétences fondamentales du programme de formation.

LES FACTEURS DE VOLONTÉ ET D'IMPLICATION

- Suivi de cours théoriques.
- Rythme de suivi de cours théorique.
- Rythme de suivi de cours pratique.

LES CONNAISSANCES PROCÉDURALES SUR BASE DE VUES FIXES

- Connaissances procédurales sensori-motrices et d'opérations de conduite.
- Connaissances procédurales cognitives et directrices de l'attention.
- Connaissances procédurales d'évaluation de distances et décisionnelles.

LES CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION SUR BASE DE SITUATIONS FILMÉES

- Selon le niveau de compétences atteint et validé.
- Capacité de détection d'indices, de stratégie cognitive.
- Capacité d'évaluation de distance et de prise de décision.

LES COMPÉTENCES ÉVALUÉES PAR L'ENSEIGNANT

- En situation de conduite sur véhicule.
- Selon le niveau de compétences et sous-compétences fondamentales atteint par l'élève et validé.
- Afin de distinguer les acquis, les pertes éventuelles et les besoins de formation.